

BULLETIN MUNICIPAL



de LEMPTI



" LE LENTUS "

LE MOT DU MAIRE

L'année 2008 vient de s'achever sur une crise économique mondiale, crise du capitalisme lui-même. Que souhaiter en cette nouvelle année qui s'ouvre devant Nous ? Beaucoup de bonnes choses bien concrètes, pas seulement des discours prometteurs et rassurants. Ceci m'amène à vous livrer cette citation à méditer :

« Lorsque les mots perdent leur sens, les gens perdent leur liberté »
(Confucius)

En ce qui concerne la vie de notre petite Commune, nous allons continuer à la faire exister tant qu'elle garde son identité malgré un territoire relativement restreint qui ne permet pas d'espérer une manne d'impôts locaux !

Notre capacité d'investissement restera donc fidèle à elle-même, c'est-à-dire **très humble**.
Même si nous veillons au meilleur emploi des deniers publics

L'Équipe municipale essaie de gérer au plus juste, mais les transferts de compétence de l'état au département et à la région font que ces collectivités se désengagent de plus en plus envers les communes; Il faut noter tout de même qu'elles consentent un effort pour les plus petites, ce qui, espérons le, perdurera. Il n'est pas question pour nous d'augmenter outrageusement les impôts mais de maintenir une pression raisonnable car nous avons bien conscience du poids de la charge fiscalité sur les ménages.

Le gros chantier à compter de 2009 sera celui de l'assainissement. Il va s'étaler sur plusieurs années, et grèvera lourdement le budget. Cependant, Il faudra bien continuer à assurer l'entretien courant des bâtiments publics et de la voirie.

Je voudrais aussi profiter de cette occasion pour remercier le personnel communal qui chaque jour, à divers postes, épaula les élus en étant au service de la collectivité et de la population.

J'en terminerai sur une note optimiste en vous exprimant, en mon nom personnel et celui du Conseil Municipal tous nos vœux de

BONNE ET HEUREUSE ANNÉE

Bonne santé à tous, c'est le cadeau le plus précieux pour affronter le quotidien.

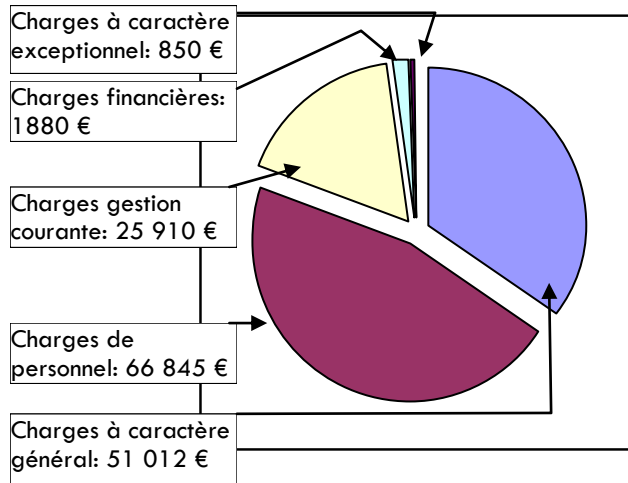
Situation financière de la commune

La situation financière de la commune a été éditée par le Trésor Public, les conclusions concernant notre commune sont les suivantes à la fin de l'année 2007 :

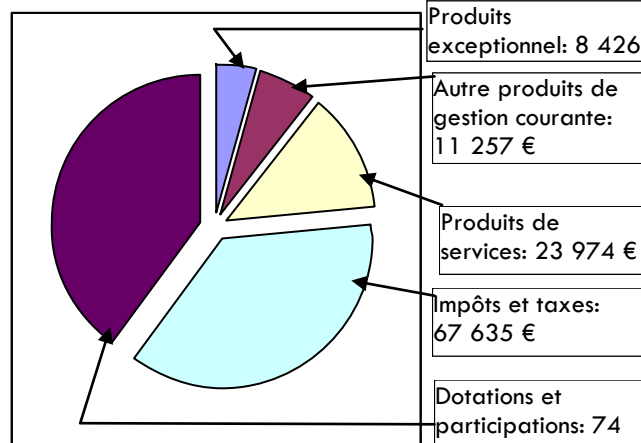
Comptes équilibrés, une capacité d'autofinancement importante, un endettement inférieur à la moyenne nationale, et une réserve appréciable, cette dernière donnée laisse une marge de manœuvre. Le Conseil Municipal a mené cette politique de gestion en prévision de la réalisation des travaux d'assainissement qui épuiseront rapidement les ressources

BILAN / 2008 réel sans reports

SECTION FONCTIONNEMENT DEPENSES: 146497 €



SECTION FONCTIONNEMENT RECETTES: 185 857 €



SECTION D'INVESTISSEMENT

(Hors travaux engagés non réglés)

Dépenses:

80 696.51 Euros

Recettes (Hors emprunt): 125 128 Euros

DROIT DE PREEMPTION



Il peut être instauré par les communes dotées d'une carte communale selon l'article L211-1 du code de l'urbanisme et permet ainsi à la collectivité de mener une politique foncière en vue d'aménagements divers.

C'est la raison pour laquelle le Conseil Municipal a décidé d'appliquer ce droit sur quelques secteurs géographiques de la carte communale afin de constituer des réserves foncières.

Une gestion réfléchie doit prévoir à long terme, une politique d'aménagement, tant au niveau des opérations de sécurité, qu'au titre de la construction de logements sociaux, ou d'implantation d'un commerce de proximité

Délibération du conseil municipal

Compte rendu des réunions du Conseil Municipal :

Décisions prises par le conseil municipal :

En ce qui concerne les tarifs 2008/2009 pour la cantine scolaire et la garderie :

Garderie : 1,50 euros par enfant pour 1 Heure 30 de garderie

Cantine : 3 euros pour les enfants qui mangent régulièrement
3,20 euros pour les enfants qui mangent ponctuellement

Modification de la taxe des terrains constructibles : Suite au décret N° 2007/1788 du 19 décembre 2007 l'état donne le choix entre une taxe qui va de : **0,50 euros à 3 euros le M2** et stipule que la superficie retenue pour la majoration est réduite de **1000 M2**.

Le Conseil Municipal décide de porter cette taxe à **50 cts d'euros le M2**.

Assainissement du village du PUY : par délibération du Conseil Municipal le choix de la maîtrise d'œuvre, a été attribué à la DDE les travaux devraient débuter cette année.

École : Réfection en travaux de peinture de la grande salle de classe ;

Une demande de subvention, dans le cadre du Contrat Local de Développement (CLD), est sollicitée auprès du Conseil Général et en DGE.

Salle des fêtes : Mise aux normes du chauffage et isolation extérieure. Une demande de subvention est présentée au même titre (CLD) auprès du Conseil Général.

Acquisition de terrain nécessaire pour l'implantation de la station d'épuration du Puy. Le Conseil Municipal confie cette opération à l'EPF-SMAF

Le Conseil Municipal a délibéré contre la fermeture des services publics sur l'arrondissement de Thiers et d'Ambert

Par délibération le Conseil Municipal a demandé à la Communauté de Commune " Entre Dore et Allier", la prise en charge totale du transport des enfants de l'école, pour aller à la piscine de Billom. Cette demande a été prise en compte pour toutes les communes adhérentes à la communauté.

Le véhicule, Citroën C15 a été vendue, suite à l'annonce sur le bulletin municipal de juillet 2008, une seule demande ayant été déposée en mairie

CATASTROPHES NATURELLES

Suite à une dernière tentative de dépôt de dossier par le Conseil Municipal, la reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle au titre de mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse ou à la réhydratation des sols pour les périodes hivernales de janvier à mars 2002-2005 et 2006, a été reconnue.

REDEVANCE D'ASSAINISSEMENT (Rappel: Voir bulletin de Juillet 2008)

Conscient de la lourdeur financière que représente le traitement des eaux usées et du besoin absolu de tous les financements possibles, conditionnés par l'instauration de la taxe, le Conseil Municipal dans sa réunion du 11 Avril 2008 a décidé d'instaurer cette redevance **applicable à tous les foyers raccordés au réseau existant au tarif minimum de 0,50 cts d'euros le m³ d'eau consommé**.

La facturation est établie au vu du listing fourni par ALTEAU gestionnaire de la facturation, **et est entrée en vigueur en 2008**. Cette redevance concerne les compteurs destinés aux besoins domestiques, à l'exclusion des compteurs spécifiques ne générant pas d'eaux usées

Coût des services

Concessions au cimetière

Le Conseil Municipal fixe le tarif à : **100 €** le m² soit :

Pour une concession simple : **300 €**

Pour une concession double : **500 €** (Hors frais d'enregistrement)

Les concessions sont à perpétuité.

Les personnes qui achètent une concession doivent conserver précieusement leur titre de propriété qui est enregistré aux hypothèques.

Location de la salle des fêtes

Tarifs inchangés.

Tarif Été du 21 Juin au 19 septembre de l'année en cours : pour une somme de **80 €**

Tarif Hiver du 20 Septembre de l'année en cours au 20 juin de l'année suivante : **120 €**

Tarif spécial pour la St Sylvestre : **240 €**

La caution demandée pour la location s'élève à **200 €**

Vie communale

L'école



Notre petite école, compte aujourd'hui 32 élèves: 17 élèves en CP et maternelle, 15 élèves CE1 et CE2.

Les parents d'élèves sont représentés par : **Mme Sonia ELBHAR** et **Mr Bruno MALROUX**

Représentant de l'éducation nationale : **Mme Pascale REIGNAT**

Directrice de l'école : **Mme Isabelle DESÊTRES**

Professeur des écoles : **Mme Régine ALLIER**

Commémoration du 11 novembre

C'est sous un temps mitigé, au monument aux Morts, square Françoise SOULEYRAS, qu'a eu lieu la cérémonie commémorative du 90e anniversaire de l'Armistice

du 11 novembre 1918 qui a mis fin à la grande guerre.

Suite au dépôt de gerbe et la lecture des textes officiels, en présence

des associations d'Anciens Combattants, du conseil municipal, du corps des sapeurs-pompiers Lempty-Sheychalles, une minute de silence a été observée par l'assemblée venue nombreuse pour se souvenir des enfants de la Commune morts pour la France.

Cette commémoration s'est terminée par un vin d'honneur offert à la salle des fêtes



Après avoir rendu hommage aux anciens combattants de 14-18 le Conseil Municipal a eu le plaisir d'accueillir les habitants de la commune désireux de passer un moment convivial, autour du repas républicain servi à la salle des Fêtes.

Pour prolonger la soirée, les jeux de cartes et stylos sont sortis comme par enchantement, et les équipes vite formées se sont affrontées dans une joyeuse ambiance

Nomination des rues

Historique : Rue de l'Ochères (Vrai ou faux ?)



On se laisse dire qu'autrefois, cette rue, ou plutôt ce chemin était un passage emprunté par les oies qui s'en allaient paître et s'ébrouer le long du ruisseau "le litrou".

Oies, en patois s'écrirait "auchà" et se prononcerait "Oches". Ce qui aurait donné le nom à la rue de L'Ochères "rue des oies".

(Nomination maintenant figée sur la plaque de rue !!)

Déneigement

"Tombe la neige" La tempête du Dimanche 14 Décembre a laissé les



rues enneigées, Monsieur Richard FOURNIER, conseiller municipal et sapeur pompier, n'a pas hésité à quitter ses camarades lors du repas de la Sainte Barbe pour équiper son tracteur de la lame et déneiger les rues du village, facilitant ainsi la circulation des automobilistes et des piétons. Nous le remercions vivement de son initiative

Vie associative

Association des parents d'élèves "La récré de Lempty"

L'association de parent d'élève a décidée de se renommer " **La récré de Lempty**" afin de créer plusieurs sections s'adressant à toute la population.

Section Gym..

Une section Gym est en cours de création, suite à de nombreuses demandes.

Souhaitons qu'elle voit le jour cette année. Il ne manque plus que le prof !!!!

Toute personne ayant un projet, culturel, sportif, ou autre, peu compter sur l'appui de " **la récré de Lempty**"

Contact : Présidente : **Mme M.Evelyne TIZORIN**

Secrétaire : **Mme Marie-Pierre GONIN**

Trésorière : **Mme Cécile JOSSE**

Section théâtre

Depuis le 7 novembre 2008, une section théâtre a vu le jour sous la direction de Mme Marie-Pierre GONIN. La troupe des "SANS PAUL ET MIKEY" composée de 9 personnes, investit la salle des fêtes de Lempty, chaque vendredi soir, pour son activité théâtrale.

Les "SANS PAUL ET MIKEY"

vous réservent la primeur de leur spectacle, actuellement en pleine préparation.

Les adhésions sont acceptées à partir de 15 ans. Les jours de répétition sont le vendredi de 19 h à 21.30 h.

Pour plus de renseignements contacter Mme MP GONIN



L'Amicale des sapeurs pompiers

Nos sapeurs pompiers ont fêté la Ste Barbe le 14 décembre à la salle des fêtes du village. Cette journée fut l'occasion de remettre les diplômes, obtenus au cours de l'année écoulée, elle a permis également de souhaiter la bienvenue à deux nouvelles recrues: Marion LAGOUTTE et Guy THONIER qui viennent renforcer l'équipe.

Comité des fêtes

Choucroute du comité des fêtes

Comme chaque année, le Comité des Fêtes a organisé sa " soirée choucroute " qui s'est déroulée le samedi 22 novembre, 98 convives ont dégusté et dansé au son de l'accordéon dans l'ambiance habituelle qu'offre cette manifestation.

Le comité des fêtes tiendra son assemblée générale le samedi 14 février 2009 à 19 heures, au local des associations, si vous aimez la convivialité.....alors n'hésitez plus, venez nous rejoindre et grossir nos rangs, nous serons heureux de vous compter parmi nous.

Contact : Claude JOURFIER

Société de chasse

La société de chasse de Lempty compte, actuellement, parmi ses membres 18 chasseurs.

Ces derniers chassent essentiellement le petit gibier, et essaient de garder sur le territoire, entre autre, le lièvre qui revient petit à petit, grâce à cet effort de gestion.

Des agrainoirs sont disposés sur la commune pour la perdrix, merci aux agriculteurs de les accepter sur leurs terres.

Bienvenue aux nouveaux habitants de la commune, s'ils veulent nous rejoindre, contact : Dominique JOURFIER
04 73 73 92 72



Festivités

Marché de Noël pour l'Ecole

C'est le Vendredi 19 décembre en fin de soirée, que les enfants de l'école, sous la direction des enseignantes, ont présenté leur spectacle de Noël, à la salle des Fêtes; Chants et scénettes ont fait la joie des familles, et autres spectateurs de la commune venus les applaudir, Chacun a pu retrouver l'ambiance de son enfance, et nos jeunes acteurs en herbe ont fait preuve d'un grand talent.

Les enfants avaient aussi travaillé à la confection de divers objets décoratifs ou sachets gustatifs qui ont fait l'objet d'une vente sous forme d'un marché de Noël. Boissons et pâtisseries étaient en vente à la buvette, tandis que l'association " **La récré de Lempty**" avait organisé une tombola pour gagner le gros lot : la traditionnelle dinde de Noël.

Les fonds recueillis sont destinés à l'école pour les activités des enfants. Merci aux enseignants qui ont pris sur leur temps libre, aux habitants qui ont participé à cette fête, et à l'association.....



Pas ordinaire

Coup d'oeil

Incroyable ? peut être pas !!! Quoi qu'il en soit ces cucurbitacées communément appelés "courge de Naples" sont hors du commun, l'une d'elle affiche allégrement les 25 Kg sur la bascule.

L'heureux propriétaire Mr Ernest REIGNAT a été très surpris, au moment de la récolte, à l'automne dernier.

Record à battre pour la prochaine cueillette ?



Infos

Infos

Infos

Le SBA informe

Vous êtes maintenant adeptes du tri à domicile !

L'année 2007 a été plutôt fructueuse en matière de tri sur votre commune. En effet le poids des emballages recyclables collectés dans les bacs à couvercle jaune de notre commune, en 2007 a augmenté de 36 % par rapport à l'année 2006.

Bravo à chaque habitant et merci pour ce geste citoyen qui fait du bien à l'environnement.

Le recyclage, un bel avenir pour nos enfants...

La collecte sélective a été mise en place dans chaque commune adhérente au SBA. Au-delà du stricte respect de la réglementation, les usagers ont compris l'importance du tri dans leur vie de tous les jours.

Quand on sait que notre production de déchets ne cesse d'augmenter, trier devient primordial !

Chaque emballage recyclé permettra en effet la fabrication de nouveaux objets et entraînera une économie de matières premières. C'est la nature qui va nous dire merci !

Attention aux erreurs de tri !!!...

Toutefois, ne relâchons pas nos efforts, 13.5 % du contenu de nos bacs à couvercle jaune sont encore refusés au centre de tri, Il faut être très vigilants lorsque nous trions nos emballages.

Trier c'est bien, bien trier c'est mieux.....

Attention aux plastiques : seules les bouteilles et flacons en plastique sont recyclables !

Ne pas mettre de sacs en plastique, de barquette en plastique, de films en plastique ni de pots de yaourt dans les BACS JAUNE..... ***Mais cela fait longtemps que vous l'avez compris !!!!!!!!!***

La Municipalité informe

Recensement militaire

Tous les jeunes qui atteignent l'âge de 16 ans en 2009 doivent se faire recenser en mairie au cours du trimestre de leur 16^{ème} anniversaire.

Collecte des poubelles

Après le passage du véhicule de ramassage des ordures ménagères, certains bacs de collecte restent sur le bord de la voie publique pendant plusieurs jours, et risquent de s'échouer sur la chaussée et de créer ainsi une gêne pour la circulation, pour ne pas dire un accident dont vous seriez responsable.

Il est demandé aux propriétaires de bien vouloir rentrer leur bac le plus vite possible, sitôt la collecte effectuée, voir le soir au plus tard. Nous comptons sur votre compréhension.

Recensement 2009

Le recensement sera effectué à partir du **15 Janvier, jusqu'au 14 Février 2009**

L'agent recenseur **Mme TIZORIN Denise** passera dans les foyers pour collecter les informations nécessaires. Faisons lui un bon accueil pour ces démarches.

La commune a fait l'objet d'un recensement en **2004**. Il en est ressorti que nous avons une population de **300** habitants. La commune comptait **266** habitants en **1999**. A la publication du 1er Janvier 2009, cette même population a été revue et estimée à **319** habitants. Gageons que le recensement à venir verra ce chiffre plus élevé.

L'aide à domicile

*Un service auquel la Commune adhère à travers le **SIAD des cantons de LEZOUX MARINGUES VERTAIZON***

*Le **SIAD** regroupe 25 Communes en ce qui concerne l'aide à domicile, et 36 en ce qui concerne les soins à domicile. Il travaille en étroite collaboration avec l'association **AIDER** qui est une association mandataire.*

Quels services vous sont proposés ?

- **L'aide à domicile** : qui permet d'aider dans l'accomplissement des tâches et actes de la vie ordinaire et aussi des actes essentiels du quotidien.
- **Les soins à domicile** : sur prescription médicale, ils apportent des soins d'hygiène et de confort, effectués par des aides-soignantes.
- **Le service d'auxiliaire de vie** : il s'adresse en priorité aux personnes handicapées en permettant de disposer d'une tierce personne.
- **La télé assistance** : un système simple, relié au CODIS, qui permet de prévenir les secours avec une seule pression sur un petit boîtier.
- **Le portage de repas à domicile** : Livrés 7 jours sur 7, ils sont adaptés en cas de régime. Pas d'obligation de les prendre tous les jours. Chacun choisit la fréquence!
- **Le bricolage -jardinage** : Pour tous les petits travaux courants sans concurrence avec les professionnels.

*Le **SIAD** est un service autorisé par le Conseil Général, et agréé par la Direction Départementale du travail. L'association **AIDER** dispose d'un agrément qualité délivré lui aussi par la Direction Départementale du Travail.*

Ces deux structures sont présidées par Monique Rougier, Maire de notre commune.

Pour les contacter :

SIAD-AIDER : 29 bis Avenue de Verdun 63190 LEZOUX

Tel : 04 73 73 18 86

Fax : 04 73 73 21 21

Mail : siad.lezoux@wanadoo.fr

Naissance



Lucas CHAUCHAT le 17 Août
2008 à Beaumont

Katarina VILAR le 7 Décembre
2008 à Beaumont

Jean Luc Philippe QUINET le 11 Novembre
2008 à Thiers

Jean François TORRENT le 11 Décembre 2008 à
Thiers

Calendrier des festivités et manifestations 2009

Janvier	Samedi 21	Par décision du comite des fêtes le traditionnel concours de belote est annulé pour 2009
Février	Dimanche 1^{er}	Repas du CCAS
	Samedi 14	Assemblée générale du Comité des Fêtes
Juin	Samedi 13	Méchoui organisé par le Comité des Fêtes
Juillet	Dimanche 12	Voyage organisé par le Comité des Fêtes

RESPONSABLES SALLE DES FETES 2009

Janvier	BOSLOUP Gabriel	Mai	BOILON Déolinda	Septembre	BEAL Philippe
Février	DUPUY Stéphane	Juin	GONIN Olivier	Octobre	BOSLOUP Gabriel
Mars	FOURNIER Richard	Juillet	TIZORIN Marie Évelyne	Novembre	GONIN Olivier
Avril	TIZORIN Marie Évelyne	Août	BOYER Bernard	Décembre	BOYER Bernard

N° de Téléphone utiles

EDF

En cas de panne de réseau,
pour le signaler appeler le :
0 810 333 063

SEMERAP

Si problèmes techniques
urgents, pour le signaler
appeler le : **04 73 34 94**

Telecom

Tout incident sur le réseau
peut être signaler au :
1013 ou 1015

Horaires Mairie

Lundi : 8h à 12h30
Mercredi : 13h30 à 18h
Vendredi : 13h30 à 18h

Permanence de Mme le Maire

Lundi : 10 h à 12 h 30
Mercredi : 16 h à 19 h
Vendredi : 16 h à 18 h

Coordonnées Mairie

Téléphone : 04 73 68 21 24

Fax : 04 73 73 97 17

E-mail: mairie.lempty@wanadoo.fr